

III - L'EVOLUTION RECENTE DES SALAIRES ET DES PRIX

Un des aspects les plus caractéristiques de la conjoncture présente est la croissance très rapide des salaires et des prix. Leurs évolutions sont à étudier conjointement car elles ont l'une sur l'autre des répercussions bien évidentes.

a) L'évolution des salaires

Depuis 18 mois la croissance du taux de salaire horaire se poursuit à un taux compris entre 10 et 11 % l'an. Le dernier résultat connu (+ 3,1 % du 1er janvier au 1er avril 1971) a surpris par son ampleur, même si l'on tient compte des effets du relèvement du S.M.I.C. au 1er avril, des rajustements de salaires correspondant à des clauses de sauvegarde du pouvoir d'achat en 1970 et du caractère habituellement élevé des hausses de salaires au début d'année. La détente du marché du travail, la moindre progression des résultats des entreprises, n'ont aucunement pesé sur la progression des salaires. Est-ce à dire que l'évolution des salaires n'est pas actuellement régie par le jeu des variables économiques qui l'expliquent habituellement ? Il ne le semble pas si l'on tient compte des trois remarques suivantes :

- les études économétriques montrent que les variables qui interviennent dans la détermination des salaires ne sont pas tant celles de la période même où sont constatées les augmentations que celles de la période précédente. Il est ainsi probable que les fortes hausses actuelles traduisent toujours l'effet des vives tensions du marché du travail et des excellents résultats d'exploitation des entreprises de la période 1969-1970.

- l'augmentation des prix ne s'est pas ralentie depuis un an contrairement aux prévisions. De ce fait, comme on l'a vu, les ménages (et plus particulièrement les ouvriers) ont une conscience de plus en plus répandue de la hausse des prix et les accords de salaires font de plus en plus souvent référence à la notion de pouvoir d'achat.

- la durée du travail a très sensiblement diminué depuis 1969 (0,8 heure soit 1,8 % de mars 1969 à mars 1971). La hausse du pouvoir d'achat hebdomadaire par tête observée depuis deux ans apparaît ainsi moins exceptionnelle qu'en première analyse : le 4 % par an constaté est à comparer aux 4,5 % enregistrés sur la période 1960-1963 et aux 3 % observés sur la période 1964-1967.

b) L'évolution des prix

La hausse des prix de détail a été particulièrement rapide au début de 1971 de l'ordre de 6 % en taux annuel. En quatre mois de décembre 1970 à avril 1971 l'augmentation a été aussi forte (2,1 %) qu'au cours du second semestre 1970. Ce mouvement n'est pas propre à la France puisqu'en Allemagne, aux Pays-Bas et en Belgique, le même phénomène s'observe avec une ampleur plus grande encore, en partie sous l'effet de facteurs saisonniers. Aux Etats-Unis en revanche le taux d'inflation a brusquement fléchi.

Tableau VII

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION

		Juin-décembre 1970	Décembre 1970 avril 1971
U. S. A.	Ensemble	2,4 %	0,8 %
	n.c. alimentation.	3,2 %	0,6 %
GRANDE-BRETAGNE	Ensemble	3,6 %	5,0 %
	n.c. alimentation.	4,7 %	4,6 %
R. F. A.	Ensemble	1,3 %	2,9 %
	n.c. alimentation.	2,6 %	2,8 %
PAYS-BAS	Ensemble	2,4 %	4,5 %
	n.c. alimentation.	3,7 %	5,7 %
BELGIQUE	Ensemble	1,3 %	2,2 %
	n.c. alimentation.	2,1 %	3,2 % *
ITALIE	Ensemble	2,6 %	1,5 % *
	n.c. alimentation.	3,3 %	1,4 % *
ENSEMBLE	Ensemble	3,0 %	2,6 % *
	n.c. alimentation.	3,0 %	2,9 % *
FRANCE	Ensemble	2,1 %	2,1 %
	n.c. alimentation.	1,9 %	2,1 %

* Estimation.

L'analyse détaillée de l'indice permet de préciser les facteurs qui sont à l'origine de ce mouvement que ne laissaient pas prévoir les conclusions de la dernière note.

1 - Les prix des produits alimentaires

Depuis plus de deux ans l'évolution des prix des produits alimentaires est très rapide et ce mouvement ne semble pas s'infléchir.

La hausse des prix des produits alimentaires s'est avérée très vive au cours des quatre premiers mois de 1971 (2,1 %). Celle-ci est imputable en grande partie aux tensions sur les prix à la production des viandes bovines et à l'incidence du marché commun agricole : fin du rattrapage des prix européens des produits laitiers en janvier et incidence du relèvement des prix européens du lait et de la viande bovine en avril. Des hausses importantes ont affecté également les prix des corps gras, des poissons et de la bière.

2 - Les prix des produits manufacturés

La hausse des prix des produits manufacturés s'est nettement accélérée au début de 1971 (2,0 % de décembre 1970 à avril 1971 contre 1,1 % les quatre mois précédents). Cette accélération est générale, elle ne peut donc être attribuée au seul jeu de facteurs particuliers tels que le renchérissement des prix des produits pétroliers consommés par les ménages. Ce mouvement résulte de l'évolution des prix à la production. Le ralentissement observé au cours du printemps et de l'été 1970 non seulement ne s'est pas poursuivi mais a fait place à une nette accélération depuis novembre dernier.

Tableau VIII

AUGMENTATION DES PRIX A LA PRODUCTION (en taux annuels)

Résultats des enquêtes de conjoncture corrigés du biais habituellement constaté

	de nov. 69 à mars 70	de mars 70 à juin 70	de juin 70 à nov. 70	de nov. 70 à mars 71	de mars 71 à juin 71 (prévision)
ENSEMBLE (hors industries agricoles et alimentaires)	7,5 %	6,0 %	2,5 %	5,0 %	6,0 %
Biens d'équipement	8,0 %	6,5 %	2,5 %	4,5 %	4,0 %
Biens intermédiaires	9,0 %	7,0 %	2,5 %	5,0 %	8,0 %
Biens de consommation (hors industries agricoles et alimentaires)	4,5 %	3,5 %	2,5 %	5,5 %	5,0 %

A l'origine de ces changements de rythme se trouvent pour une bonne part les variations de prix des matières premières et des demi-produits importés. Ces variations ont en effet été très importantes : hausse de 25 % environ du début 1969 au début 1970 puis baisse de 10 % jusqu'à l'automne,

légère remontée enfin. Comme elles concernent un élément du coût de production qui représente environ 10 % de la valeur de la production industrielle on conçoit qu'elles ont eu un impact très marqué sur l'évolution des prix à la production. Mais les facteurs fondamentaux de la hausse des prix sont autres :

- le coût salarial par unité produite (1) a augmenté en 1970 à un taux voisin de 6 % : le taux de salaire a crû de 10,7 % et la productivité d'un peu plus de 4 %. Les charges salariales représentant environ 40 % de la valeur de la production industrielle, ce facteur explique à lui seul une hausse de 2,4 %.
- le prix des produits énergétiques a augmenté depuis le début de 1970 à un taux de l'ordre de 10 % l'an. Au début de 1971 cette hausse rapide s'explique notamment par le renchérissement des produits pétroliers. La consommation intermédiaire de produits énergétiques représentant 7 % de la valeur de la production industrielle, ce facteur explique à lui seul une hausse de 0,7 %.
- les charges financières des entreprises continuent d'être lourdes. Si les taux d'intérêt à court terme ont baissé, le repli du taux des emprunts à long terme n'a pas été très marqué. De plus l'importance de l'effort d'investissement poursuivi par les entreprises exige qu'elles fassent de plus en plus appel à des ressources externes.
- la concurrence aussi bien interne qu'externe est fort atténuée : les capacités de production sont encore très utilisées dans la plupart des pays, la compétitivité des entreprises françaises n'est pas atteinte du fait de l'existence de hausses semblables ou supérieures chez les partenaires commerciaux de la France.

3 - Les services

La hausse des services a elle aussi été particulièrement forte au début de 1971 (+ 2,9 % de décembre 1970 à avril 1971, contre + 1,7 % au cours des quatre mois précédents) car au début de l'année se sont concentrés un certain nombre de relèvements de tarifs soumis à décision publique (loyers, transports). On constate toutefois dans la plupart des postes une accélération que l'on peut rapprocher de la hausse très rapide des salaires et du relèvement répété du S.M.I.C.

$$(1) \text{ Apprécié par le rapport } \frac{\text{taux de salaire}}{\text{productivité}} = \frac{\text{taux de salaire} \times \text{effectifs}}{\text{production}} \times \frac{\text{durée du travail}}{\text{production}}$$

Les chiffres du numérateur sont ceux de l'enquête trimestrielle du Ministère du Travail de l'Emploi et de la Population à ceci près que les effectifs sont corrigés de la sous-estimation habituellement constatée, les chiffres du dénominateur sont ceux de l'indice trimestriel de la production industrielle non compris le bâtiment.

IV - L'EVOLUTION DES VARIABLES FINANCIERES AU COURS DES PREMIERS MOIS DE 1971

Sur le plan monétaire, on constate au 1er trimestre 1971 une vive progression de l'ensemble des disponibilités. Cette évolution liée en grande partie au niveau élevé de la production industrielle, à la croissance des salaires et des prix et aux entrées de devises confirme les tendances observées depuis la suppression de l'encadrement du crédit en octobre 1970. Rappelons que le 4ème trimestre 1970, et surtout le mois de décembre, avait été marqué par un gonflement soudain des disponibilités monétaires, dû certes en partie à des régularisations opérées dans les bilans des banques, mais aussi à la reconstitution très rapide des comptes courants créditeurs des entreprises, qui bénéficiaient de la levée de l'encadrement du crédit et de la reprise tant de la production que de la consommation des ménages.

Après une pause en janvier qui apparaît davantage comme un phénomène statistique de compensation après un mois de décembre exceptionnellement élevé, la croissance de l'ensemble de la masse monétaire (disponibilités monétaires et quasi-monétaires) a continué d'être rapide et l'augmentation sur l'ensemble du 1er trimestre 1971 a été de 4,2 %, en données corrigées des variations saisonnières.

Les disponibilités monétaires, après avoir progressé lentement pendant les trois premiers trimestres de 1970 (+ 3,7 %), s'étaient accrues fortement au 4ème trimestre et cette croissance s'est poursuivie à un rythme encore élevé au 1er trimestre 1971 (+ 2,4 %). Elle concerne plus particulièrement les dépôts à vue bancaires des entreprises, les avoirs aux chèques postaux (le montant moyen journalier des dépôts des particuliers s'est accru de 1,5 milliard en mars) et les dépôts dans les Caisses de Crédit Agricole. Mais un des phénomènes majeurs de la conjoncture actuelle est le développement très important de l'épargne liquide et à court terme (+ 4,9 % pour l'ensemble de l'épargne liquide et + 6,8 % pour les disponibilités quasi-monétaires, de fin décembre 1970 à fin mars 1971).

En particulier, après un ralentissement en février, les dépôts dans les Caisses d'épargne ont très fortement augmenté, les excédents des versements sur les retraits atteignant et même dépassant en avril, le milliard de francs (en données corrigées des variations saisonnières). Ce mouvement est lié pour une part non négligeable au transfert dans les Caisses d'épargne de fonds détenus par des particuliers, à la suite du retrait de la circulation des anciens billets de 100 F. et 500 F. privés du cours légal à compter du 30 avril. Cette déthésaurisation a également amené de nombreux achats de bons du Trésor sur formules. Il faut noter aussi le vif succès remporté par les formules de plan d'épargne logement tant dans les banques que dans les Caisses d'épargne.

Enfin, pendant les quatre premiers mois de l'année, les capitaux recueillis sur le marché financier ont fortement augmenté (11,6 ★ milliards d'émissions nouvelles contre 7,8 au cours des 4 premiers mois 1970). Cette augmentation concerne surtout les obligations (8 ★ milliards d'émissions nouvelles pendant les 4 premiers mois de 1971 contre 4,4 pendant la même période en 1970). La part prise par les différents agents économiques dans les souscriptions constatées est malheureusement difficile à connaître, en particulier en ce qui concerne les ménages. Il semble cependant que les récents emprunts du secteur public rencontrent un accueil favorable dans le public qui est attiré par les rémunérations offertes.

★ Résultats provisoires.

La reprise de l'expansion s'est accompagnée d'une forte croissance des crédits à l'économie (+ 5 % au 1er trimestre 1971 contre 3 % au 1er trimestre 1970 en données corrigées des variations saisonnières pour les crédits financés ou susceptibles de l'être par le système bancaire), et surtout des crédits à court terme : ces derniers ont augmenté, de 5,4 % depuis la fin décembre 1970 (contre 2,1 % au 1er trimestre 1970). Ainsi, malgré un certain ralentissement après la très forte poussée enregistrée sans surprise au dernier trimestre 1970 après la libération du crédit, la tendance à l'accroissement des crédits distribués par le système bancaire reste élevée.

Les rentrées d'or et de devises ont également contribué, mais dans une plus faible mesure à l'augmentation des liquidités de l'économie : les réserves de change enregistrées dans la situation hebdomadaire de la Banque de France se sont accrues (1) de 1,9 milliard de francs entre fin décembre et fin mars. En avril les entrées de devises se sont ralenties. En mai, en revanche à la suite de la crise monétaire, on a assisté à un nouvel apport de devises, très modéré cependant par rapport à celui constaté en Allemagne et dans certains autres pays puisque la situation hebdomadaire du 27 mai enregistre un accroissement de 2,47 milliards de francs par rapport à celle du 29 avril. Par ailleurs le 10 mai, la Banque de France a procédé au remboursement partiel des tirages de la France sur le crédit accordé par le FMI en septembre 1969 à concurrence de 375 millions de \$ soit 2,085 milliards de francs dont 282 millions en or, obtenus par conversion de dollars. Ce remboursement a été financé par le dénouement d'opérations de Swaps entre la Banque de France et les banques françaises.

Les difficultés monétaires internationales et le développement trop rapide des liquidités internes ont conduit le gouvernement à adopter au mois de mai des mesures qui indiquent clairement sa volonté, d'une part de contenir la progression de la masse monétaire dans des limites compatibles avec la sauvegarde des grands équilibres économiques, et d'autre part de maintenir la France à l'abri d'éventuels mouvements spéculatifs en cas de nouvelle détérioration de la situation monétaire internationale. Tout d'abord le taux de l'escompte a été relevé de 6,50 % à 6,75 % ; si cette mesure a pour effet de renchérir le coût du crédit, elle permet également à la Banque de France d'avoir une marge de souplesse pour éviter que le taux de ses interventions sur le marché monétaire viennent "buter" sur le taux d'escompte (2). D'autre part les taux des réserves obligatoires sur les dépôts bancaires et sur les crédits distribués ont été augmentés. Enfin, les mesures de protection en cas de crise monétaire ont consisté également dans une modification du taux de réserves obligatoires sur les dépôts des non-résidents, qui d'ailleurs pourrait en cas de besoin être porté à 100 %. En outre "à la demande des autorités et suivant une procédure d'urgence", la rémunération de ces dépôts pourrait être limitée ou même interdite.

(1) En faisant abstraction des annuités de prêts de la BIRD et de l'EXIMBANK.

(2) Rappelons en effet que depuis janvier, les taux du marché monétaire ont été abaissés au-dessous du taux de l'escompte, ce qui a eu pour résultat une diminution très sensible du portefeuille d'escompte de la Banque de France et un gonflement, à l'inverse, de son portefeuille d'effets achetés sur le marché monétaire : entre le 30 décembre 1970 et le 27 mai, le portefeuille d'escompte de la Banque de France est passé de 30, 57 milliards à 9,59 et son portefeuille d'effets achetés sur le marché monétaire de 16,42 milliards à 40,79.

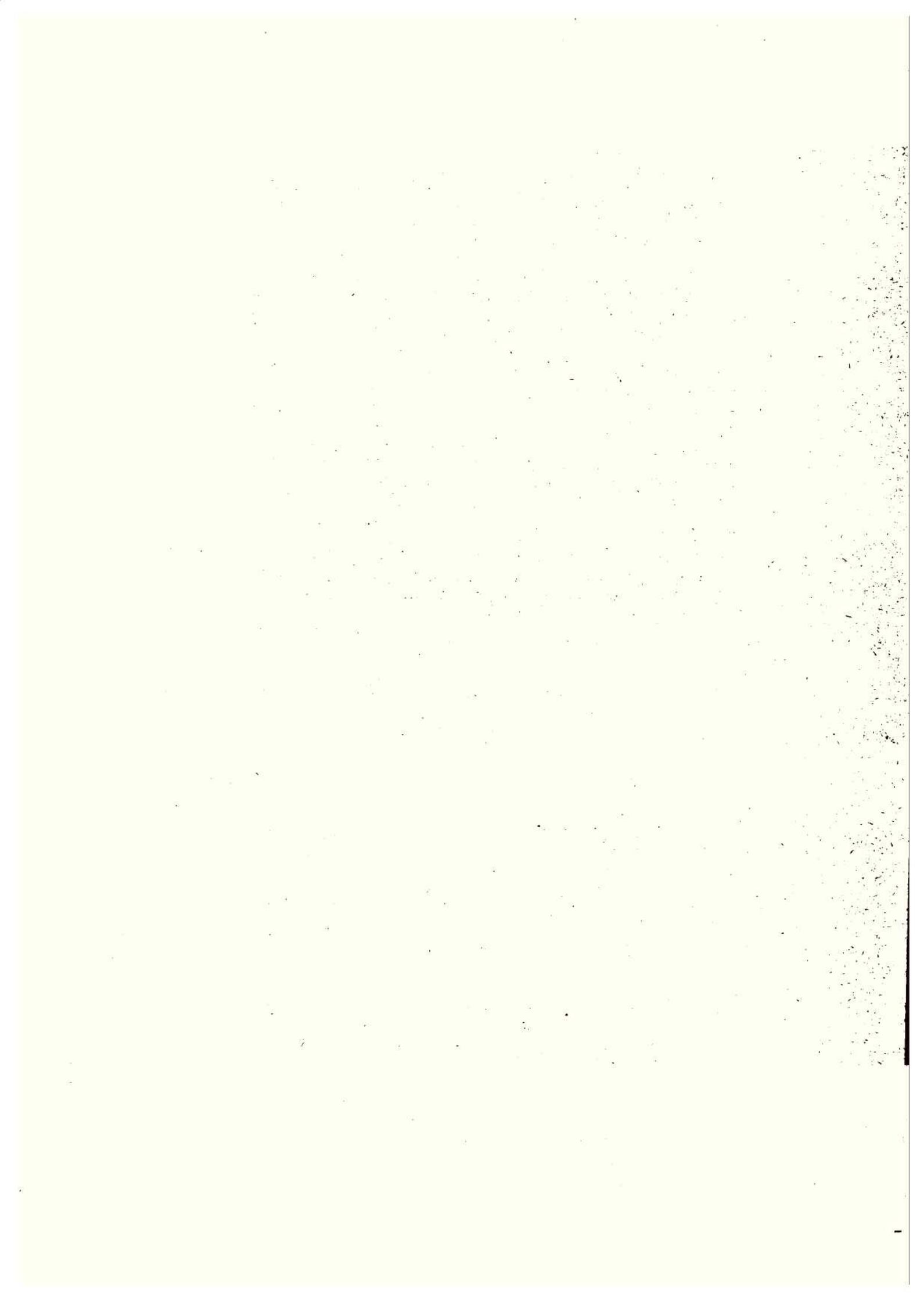
Si les crédits distribués et les entrées de devises ont eu un rôle expansionniste marqué au cours du 1er trimestre 1971, le Trésor a également contribué à alimenter la création monétaire. En effet, la période complémentaire de l'exercice 1970 a été plus lourde que la période complémentaire de l'exercice 1969 et le rythme des dépenses assez soutenu pendant tout le 1er trimestre. L'exécution des lois de finances a ainsi entraîné une charge nette de 6,42 milliards de francs (chiffres provisoires) au lieu d'une charge nette de 0,45 milliard de francs pour le premier trimestre de 1970. Le Trésor a financé cette charge :

- par ses "opérations courantes de trésorerie", à hauteur de 1,23 milliard de francs (au lieu de 1,17 milliard de francs durant le 1er trimestre de 1970) ;

- par les "concours du système bancaire", c'est-à-dire des banques et de la Banque de France, à hauteur de 5,19 milliards de francs (1) (au lieu d'un désendettement de 0,72 milliard de francs durant le 1er trimestre de 1970).

En avril et mai, bien que le rythme d'exécution des dépenses soit demeuré assez élevé, le découvert d'exécution des lois de finances s'est fortement réduit, comme chaque année, en raison des rentrées fiscales. Le Trésor a pu ainsi se désendetter auprès du système bancaire.

(1) Cette forme d'endettement du Trésor intègre, depuis le 20 janvier 1971, les mises en pension d'effets publics effectuées auprès de la Banque de France par la Caisse des Dépôts, dans le cadre de la gestion de sa trésorerie. Ainsi, sur 5,19 milliards, 3,90 milliards sont imputables aux pensions de bons de la Caisse des Dépôts. Parallèlement, ces mises en pension s'inscrivent en charge au niveau des "opérations courantes de trésorerie". On rappelle également que les pensions effectuées par la C.D.C. n'accroissent pas l'endettement de la Caisse auprès de la Banque de France, par rapport aux modalités de refinancement utilisées par cet Etablissement avant le 20 janvier 1971.



V - L'IMPACT DES MESURES MONÉTAIRES ÉTRANGÈRES SUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Les événements monétaires de début mai ont à nouveau attiré l'attention sur l'instabilité du système monétaire international et ont conduit à rouvrir la discussion sur son origine. A l'intérieur même de l'Europe l'accord n'a pu se faire sur les moyens de porter remède au problème posé. Les réévaluations du franc suisse (+ 7 %) et du schilling autrichien (+ 5,05 %) la libération des cours du mark allemand et du florin hollandais résolvent provisoirement la crise. La France a pu se tenir à l'écart des mouvements de capitaux, grâce au contrôle des changes mais aussi parce que la perspective d'une réévaluation du franc n'a pas paru vraisemblable aux spéculateurs, en particulier du fait de l'attitude très nette prise par le Gouvernement.

Le Franc n'est pourtant pas surévalué. La Commission de la Communauté Economique Européenne a publié en annexe de ses derniers rapports de conjoncture des indices de coûts salariaux par unité produite tirés des comptes nationaux depuis 1958. Ces chiffres permettent de constituer une moyenne pondérée tenant compte de l'importance relative des divers pays dans les exportations des produits manufacturés dans l'O.C.D.E., moyenne que l'on peut comparer aux résultats concernant la France. Cette comparaison fait apparaître un avantage très net de la France en 1970. Les incertitudes statistiques, le fait que les coûts salariaux ne soient pas le seul élément du prix de revient ne semblent pas des considérations d'un tel poids, qu'elles empêchent de penser que les entreprises françaises se trouvent dans une situation extrêmement favorable face à la concurrence internationale. Cette constatation peut surprendre puisque l'excédent de la balance commerciale est faible. La contradiction n'est qu'apparente, le problème de la balance commerciale est dans l'immédiat un problème de capacités de production. Celles-ci restent pour l'instant largement insuffisantes pour que l'économie puisse profiter des avantages de compétitivité résultant de la dévaluation.

On conçoit ainsi que les entreprises exportatrices se soient lancées dans un important effort d'investissement. Mais ce n'est qu'à terme que l'on peut avoir l'espoir d'un développement sensible des possibilités physiques d'exportation.

Les récentes décisions monétaires auront évidemment quelque incidence sur la situation française encore que, si le mark n'est pas réévalué, cette incidence puisse être négligeable : la Suisse et l'Autriche achètent à la France 5,4 % de ses exportations et lui vendent 2,7 % de ses importations. Une réévaluation du mark (même modérée), accompagnée d'un rajustement du florin, aurait évidemment des effets beaucoup plus sensibles (la Hollande et l'Allemagne interviennent pour 25 % des exportations de la France et 29 % de ses importations). Quels effets ?

Il faut distinguer le très court terme et un horizon un peu plus lointain. A très court terme il est peu probable que ces modifications de parité entraînent ou permettent un ralentissement sensible de la hausse des prix dans les pays considérés. Etant donné les pressions sur les prix qui existent dans les autres pays, il est vraisemblable qu'il y aura alignement vers le haut des prix internationaux et le ralentissement des prix intérieurs en sera rendu plus difficile.

On ne peut guère escompter que cet aspect défavorable soit contrebalancé dans l'immédiat par une amélioration des échanges extérieurs ; à l'heure actuelle la balance commerciale ne reflète pas seulement des rapports de compétitivité, mais bien plutôt un certain degré d'utilisation des capacités de production.

A plus long terme, on peut former l'hypothèse que l'inflation européenne se ralentira fortement si l'Allemagne manifeste autant de vigueur sur le plan intérieur que sur le plan extérieur pour assurer la stabilité des prix. Le ralentissement marqué de la progression de nos débouchés que l'on observerait simultanément pourrait alors ne pas avoir trop d'incidence sur le développement des exportations ; étant donné les marges de compétitivité actuelles le moindre dynamisme de la demande extérieure pourrait être compensé par une progression de nos parts de marché.

CONCLUSION

Il y a plusieurs manières de juger la situation économique française. On peut l'apprécier en elle-même ou par comparaison avec la situation des autres pays occidentaux. On peut également mettre l'accent sur les aspects favorables de l'évolution récente ou sur les problèmes qui demeurent sans solution. Selon le point de vue adopté le jugement porté sera évidemment différent.

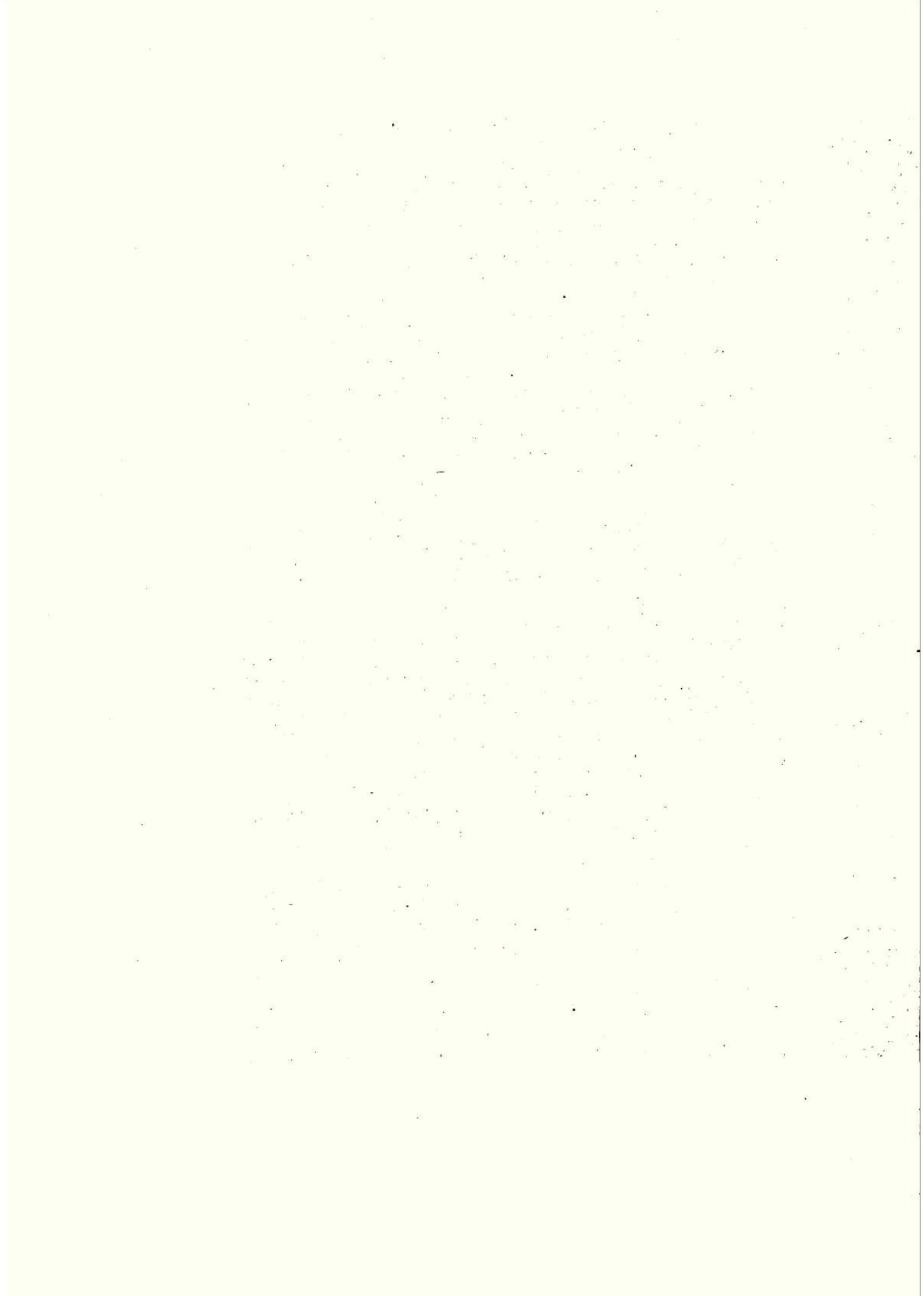
Il est certain que l'économie française a retrouvé après une phase de ralentissement, qui était nécessaire, un rythme d'expansion soutenu. La croissance de la production industrielle s'effectue au taux élevé de 7 % l'an, la consommation des ménages progresse rapidement, le développement de l'exportation se poursuit, l'effort d'investissement se maintient. Ce nouveau progrès dans la croissance s'effectue dans le respect de l'équilibre extérieur et de l'équilibre budgétaire et à un moment où l'expansion de l'économie mondiale passe par un ralentissement. C'est un succès de la politique économique suivie.

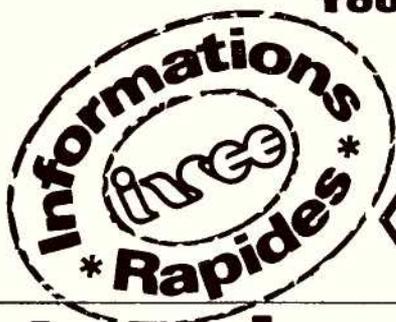
Mais au-delà de la satisfaction de constater que la fluctuation conjoncturelle s'harmonise à la prévision faite, il faut bien reconnaître que le problème de l'inflation reste entier. Certes la France peut se féliciter d'avoir su sauvegarder jusqu'ici la position compétitive acquise lors de la dévaluation de 1969, mais en sera-t-il toujours ainsi ?

L'économie française se trouve engagée dans une phase ascendante dont la poursuite est assurée. La demande globale continuera en effet d'être dynamique au cours des six prochains mois, la consommation demeurant le facteur le plus puissant de la croissance. Les distributions de salaires abondantes conduisent en effet à une importante croissance du pouvoir d'achat des salaires. Elles n'ont pas pour l'instant entraîné de dégradation marquée des marges bénéficiaires, elles ont conduit au contraire les entreprises à des investissements de productivité rendus au demeurant nécessaires par la rareté de la main-d'oeuvre qualifiée et l'insuffisance des capacités de production. Le développement de l'exportation ne semble pas poser de problème : si un ralentissement de la demande se produit, il pourra être compensé au moins en partie par un dynamisme accru des exportateurs qui disposent de marges de compétitivité abondantes.

La poursuite de l'expansion apparaît en fait davantage conditionnée par les possibilités de l'offre que par la progression de la demande. L'économie française reste en effet depuis la fin 1969 dans des zones d'utilisation élevée des capacités de production et la reprise actuelle ne peut que conduire à une utilisation plus intense ; les problèmes de rareté de main-d'oeuvre qualifiée et d'insuffisance d'équipement tendant à devenir plus aigus.

La France continuerait donc de se trouver dans une phase inflationniste marquée au moment même où, par suite d'une position cyclique différente, les autres pays et notamment l'Allemagne pourraient lutter efficacement contre leur propre déséquilibre. Il n'est pas exclu qu'apparaisse à l'automne le désavantage d'une situation conjoncturelle trop favorable à la croissance, mais dont les effets les plus nets pourraient être un renforcement marqué des tensions et une certaine détérioration de la balance commerciale provoquée par une nette reprise des importations.





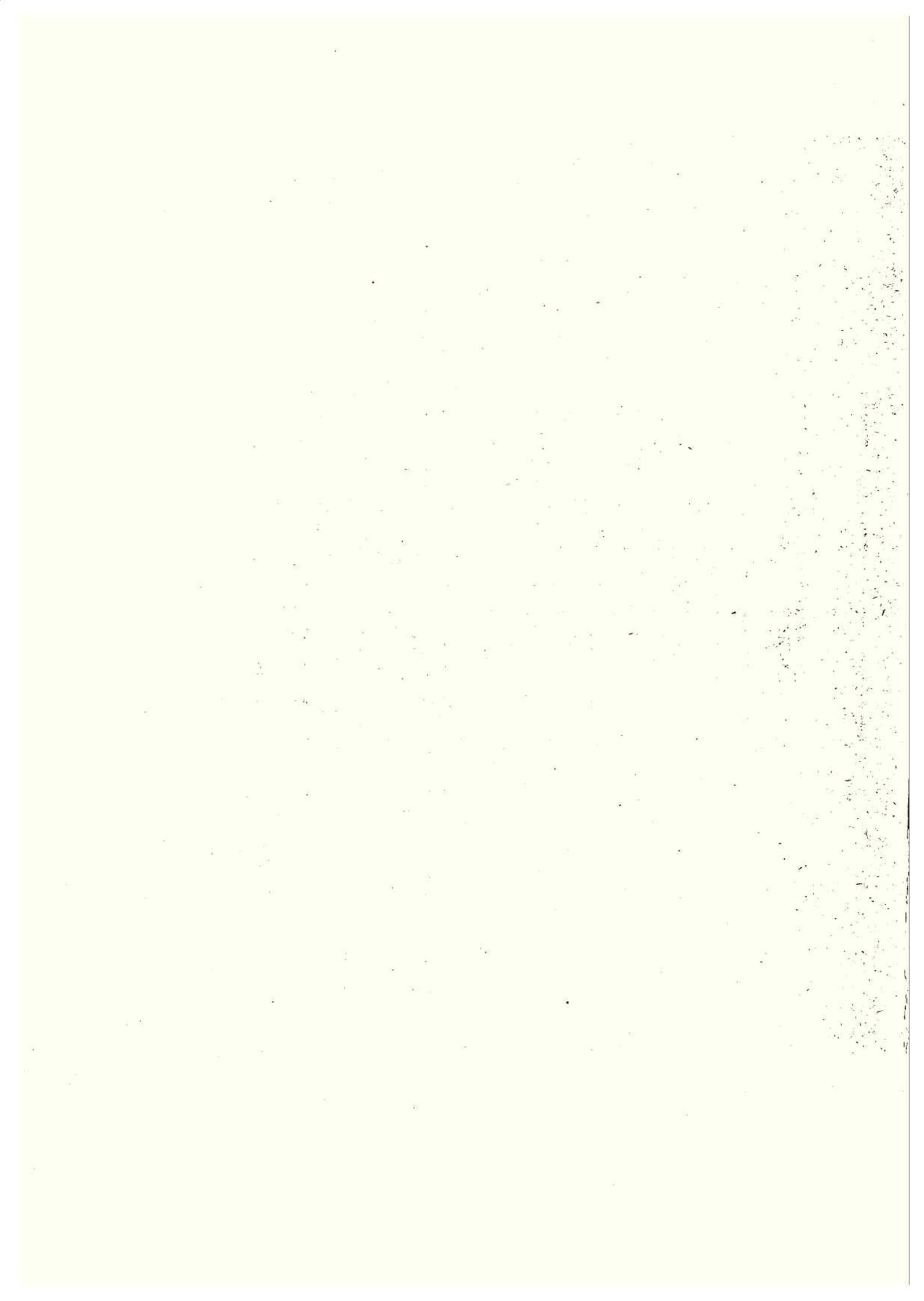
**Tout responsable a son tableau de bord :
à jour, complet, facile à consulter.**

Les chiffres,
sous enveloppe,
dès qu'ils sont établis.

tendances

de la conjoncture
graphiques mensuels

Dix,
cinquante
ou trois cents
courbes sous l'œil.



les collections de l'insée

SÉRIE E

"ENTREPRISES" N° 9

Les indices de la production industrielle

Base 100 en 1962

par Paul Koepp

L'indice de la production industrielle est périodiquement révisé pour tenir compte des modifications de structure de l'industrie et des progrès accomplis dans la connaissance statistique de ces structures. L'indice de base 100 en 1962 est ainsi le sixième de cette nature, après ceux de 1928, 1938, 1952 et 1959.

La nouvelle base de l'indice de la production industrielle apporte de sensibles modifications aux pratiques antérieures. Trois indices de périodicité mensuelle, trimestrielle, annuelle sont calculés, le champ couvert augmentant lorsqu'on passe de l'indice mensuel à l'indice trimestriel, de l'indice trimestriel à l'indice annuel. La nomenclature utilisée est celle de la Comptabilité nationale, un indice partiel est calculé pour chaque branche toutes les fois que cela est possible. Enfin, les pondérations sont proportionnelles aux valeurs ajoutées brutes et non plus aux valeurs ajoutées nettes.

Prix : 15 F

EN VENTE :

A l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7^e - C.C.P. Paris 9063-62.
Dans toutes les Directions Régionales de l'I.N.S.E.E., et chez les libraires spécialisés.

SP 66



INFORMATIONS RAPIDES

Pour répondre au souci de nombreux utilisateurs d'être informés au plus tôt, l'I.N.S.E.E. a créé un service : **Informations Rapides**.

Les abonnés à ce service reçoivent, au fur et à mesure de leur élaboration :

- Les notes rapides présentant les derniers indices connus et les premiers résultats des enquêtes de conjoncture. Elles permettent notamment la mise à jour permanente, en cours de mois, de « Tendances de la conjoncture » et de ses graphiques.
- Les cahiers de résultats détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées par l'I.N.S.E.E. : industrie, bâtiment, commerce, investissements, intentions d'achat...

Prix de l'abonnement annuel, France : 300 F - Etranger : 360 F - En vente à l'I.N.S.E.E. - 29, quai Branly, Paris-7^e - C.C.P. 9063-62 Paris.